

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 124 (2003)
Heft: 10

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vétérans SAR 2004

25 ou 40 ans de sociétariat, c'est déjà un joli bail. Aussi la Société romande d'apiculture tient-elle à honorer ses membres assidus et méritants.

Les responsables des sections sont invités à remettre au soussigné pour le **20 octobre 2003** au plus tard la liste des vétérans SAR.

25 ans = entrée en 1979

40 ans = entrée en 1964

Indications indispensables: numéro de matricule, année d'entrée à la SAR, nom, prénom, domicile. Ne pas oublier d'éventuelles années de sociétariat dans une autre section. Une liste séparée pour chaque groupe, à écrire lisiblement (machine à écrire), ainsi que l'adresse où je devrai expédier les distinctions.

Par égard pour ces anciens, je vous demande de respecter le délai du **20 octobre**, car les retardataires seront reportés à l'année prochaine. Une attention pour une telle fidélité à la SAR ne doit pas être oubliée par les responsables de section.

Je compte sur votre ponctualité. D'avance, je vous en remercie.

Le préposé aux vétérans: **Erwin Noirat**
Rue des Lilas 10
2854 Bassecourt
Tél. 032 426 83 44

Concours des ruchers 2003

Le concours des ruchers SAR 2003 a eu lieu dans la 11^e circonscription, Bas-Valais, avec les sections de: Entremont, Martigny, St-Maurice et Monthey. Toutes les sections sont représentées.

Dix candidats, au concours, cinq en première catégorie et cinq en deuxième catégorie.

La première visite, programmée du 29 au 30 mai, par beau temps, a permis la visite des ruches dans de très bonnes conditions; lors de la deuxième tournée des 4 et 5 juillet, le beau temps était aussi de la partie.

Dans l'ensemble, la préparation a été bonne même si quelques rapports relèvent un manque ici ou là. Au cours des deux visites, toutes les exploitations ont été, en toute amitié, passées « au peigne fin ». Les candidats nous ont montré leur savoir-faire, leurs « trucs », leur respect des abeilles et le soin apporté aux produits de la ruche. A chaque rencontre, nous avons profité au maximum du temps imparti pour des discussions fructueuses et constructives. Nous avons essayé au mieux d'apprécier les motivations du candidat, ses joies, ses problèmes, ses soucis.

Cette courtoisie et cette franchise ont permis au jury d'accomplir sa tâche dans d'excellentes conditions. Deux dames étaient également là: encore une fois merci.

Je tiens à féliciter Georges Morand, délégué de la circonscription, qui a préparé le programme avec minutie et un souci de satisfaire chacun ; remarquable. Il est aussi le principal auteur des photos, rédaction des rapports, etc. Là aussi, son désir de bien faire était constant. Félicitations aussi à Jean-Michel Genolet, représentant de l'AD. Son expérience en la matière et sa disponibilité ont grandement facilité les jugements.

Merci à mes deux collègues. Une très bonne entente entre nous trois a permis un travail efficace qui je l'espère portera ses fruits. A tous ces médaillés 2003 le jury réitère ses félicitations, les encourage à poursuivre leur service au sein de l'apiculture, avec enthousiasme et à tous il souhaite beaucoup de satisfaction et de plaisir auprès de leurs abeilles.

Pour le jury, le président : E. Noirat

La distribution des médailles du concours des ruchers ne se fait pas au Comptoir de Martigny mais à une date ultérieure qui sera communiquée aux intéressés par leur président respectif.

11^e circonscription
Sections : Entremont, Martigny, Saint-Maurice et Monthey
Palmarès 2003

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Points</i>	<i>Médaille</i>
Mottier	Robert	1	97	or
Granges	Willy	1	93	or
Petoud	Henri	1	89	argent
Lovey	René	1	85	argent
Carron	Georges	1	79	bronze
Gabioud	Corinne	2	141	or
Gabbud	Jean-Louis	2	140	or
Darbellay	Marlyse	2	138	or
Viredaz	Jean-Paul	2	137	or
Perraudin	Paul	2	133	argent

Première catégorie : Robert Mottier



Apiculteur depuis 1976, est caissier de la section de St-Maurice et nouveau conseiller apicole de la même section.

Il possède un rucher de 18 colonies Dadant Blatt à Collonges, altitude 450 mètres, orientation sud-est, très bel emplacement en bordure de forêt et près du vignoble. Très bien entretenu, il atteint presque la perfection. L'accès est facile en voiture. Toutes les ruches sont fabriquées par lui-même. Les colonies sont fortes, équipées en partie de reines de stations achetées auprès de moniteurs en élevage. Le renouvellement des cadres se fait systématiquement deux par colonie. Les cadres de réserve sont en suffisance.

A la deuxième visite, une partie des colonies était en pastorale. La récolte s'annonçait très bonne. L'extraction se fait sur place dans un super local propre et bien rangé. Le matériel d'extraction est également impeccable. Etant patron d'une entreprise de menuiserie, sa comptabilité apicole est des plus complètes. Ses connaissances théoriques et pratiques sont excellentes.

Résultat final : 10-10-10-9-9-10-10-10-10-9 = 97/100 points
Obtient une médaille d'or avec toutes les félicitations du jury.

Le président
Erwin Noirat

Le délégué de l'AD
Jean-Michel Genolet

Le secrétaire
Georges Morand

Première catégorie: Willy Granges



Apiculteur depuis 1991, possède un rucher de 14 colonies Dadant Blatt à La Crettaz, altitude 1030 mètres, exposition sud-ouest. Les ruches sont placées sur une seule rangée près de son chalet. Très bel emplacement. Très belle région entourée de forêts et de montagnes. L'entretien du rucher est impeccable. Les ruches sont fabriquées par lui-même et sont repeintes régulièrement. Forte activité des colonies, très régulières; une seule n'a pas encore la hausse, mais est forte, donc prête pour la hausse. Le renouvellement des reines et le marquage se font normalement. Les reines sont achetées auprès des moniteurs en élevage. Il fait des F1 (1^{er} croisement). Les cadres de réserve sont en ordre.

A la deuxième visite, la récolte était très bonne. La grande partie des ruches avait la double hausse. Beaucoup de cire gaufrée dans les hausses. Le laboratoire se trouve près du rucher. Tout y est propre et bien rangé. Les annotations ainsi que la comptabilité comprennent le nécessaire. La théorie lui fait perdre quelques points précieux.

Excellente pratique apicole. Bravo!

Résultat final: 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 9 - 9 - 10 - 8 - 8 = 93/100 points
Obtient une médaille d'or.

Le président
Erwin Noirat

Le délégué de l'AD
Jean-Michel Genolet

Le secrétaire
Georges Morand

Première catégorie : Henri Petoud



Apiculteur depuis 1987, possède un rucher de 18 colonies Dadant Blatt à Combaz, sur la Commune de Martigny-Combe, altitude 830 mètres, exposition est. L'emplacement est bon et bien entretenu. Ses enfants ont également quelques ruches sur le même emplacement. Son rucher est constitué de plusieurs bancs de ruches sur un terrain en pente mais d'un accès facile. Henri, doyen des concurrents, est un grand bricoleur ; ses ruches sont très bien entretenues. Il nous présente de belles colonies. Le renouvellement des cadres se fait normalement. Il pratique l'élevage de reines en prélevant le couvain auprès d'un moniteur en élevage. Ses reines sont fécondées en station B. Avec l'habitude et la routine, les annotations font quelque peu défaut.

A la deuxième visite, quelques colonies étaient en pastorale dans le val Ferret, vallée reconnue pour sa flore. La récolte était bonne. L'extraction se fait au village de La Fontaine. Le matériel et le local sont en ordre. Les connaissances théoriques sont un peu oubliées ; par contre la pratique apicole est bonne.

Bon travail de notre doyen.

Résultat final : 9-10-9-9-8-10-8-10-8-8 = 89/100 points
Obtient une médaille d'argent.

Le président
Erwin Noirat

Le délégué de l'AD
Jean-Michel Genolet

Le secrétaire
Georges Morand



Première catégorie : René Lovey



Apiculteur depuis 1993, très dévoué pour la cause apicole, président de la section de Martigny, avec son sourire et sa bonne humeur, son avenir est assuré à la tête de sa société.

Il possède un rucher de 15 colonies Dadant Blatt aux Ecottaux, altitude 900 mètres, orienté sud-ouest. C'est un emplacement idéal pour l'apiculture. Seul sur ce coin de prairie entourée de forêts, le rucher est bien entretenu, l'accès est facile. Les colonies sont un peu irrégulières. Certaines hausses sont bien garnies, d'autres vides. Un bel essaim a été trouvé et mis en ruche sur quatre anciens cadres et une cire gaufrée. Quel dommage ! L'apiculteur est invité à faire davantage de sélection. Les cadres de réserve font légèrement défaut. Toutes les colonies ont une ou deux cires gaufrées. Le local d'extraction près de son rucher est en ordre, de même que le matériel.

Le travail au rucher se fait machinalement, sans trop d'annotations. La comptabilité est simple mais suffisante. Les connaissances théoriques et pratiques sont bonnes. Bravo au président de montrer l'exemple.

Résultat final : 9-9-7-10-9-8-8-9-8-8 = 85/100 points
Obtient une médaille d'argent.

Le président
Erwin Noirat

Le délégué de l'AD
Jean-Michel Genolet

Le secrétaire
Georges Morand

Première catégorie: Georges Carron



Apiculteur depuis 1982, est contrôleur des miels pour la section de Martigny. Il possède 18 colonies Dadant Blatt réparties en deux ruchers: 12 colonies aux Trois-Limites, commune de Bovernier, altitude 1100 mètres, et six sur la commune de Saxon. Le rucher principal est situé en bordure de forêt, orienté sud-est et d'un accès facile. L'aménagement du rucher pourrait être amélioré: trop de vieux matériel est non occupé et en désordre. Les ruches sont en état, mais un sérieux coup de peinture les changerait du tout au tout. Les colonies sont belles mais peu de sélection est faite. L'apiculteur est bien décidé à se mettre à l'élevage de reines fécondées en station. Il récolte le pollen pour ses besoins personnels. Le matériel d'extraction est impeccable; l'extraction se fait dans le local de M. Lovey.

A la deuxième visite, Georges nous a montré quelques ruchettes « Apidéa » équipées de reines vierges et fécondées. Le couvain a été prélevé lors d'un cours d'élevage de la section. La récolte est moyenne, beaucoup de miel dur, provenant certainement d'une forêt de pins proche du rucher. Les annotations se font sur ordinateur. Les connaissances théoriques demandent un peu de relecture.

Bon courage pour la suite.

Résultat final: 7-7-8-8-8-8-8-10-8-7 = 79/100 points
Obtient une médaille de bronze.

Le président
Erwin Noirat

Le délégué de l'AD
Jean-Michel Genolet

Le secrétaire
Georges Morand

Deuxième catégorie : Corinne Gabioud



Apicultrice depuis 1988, a été nouvellement élue inspectrice des ruchers pour la section de Martigny. Elle enseigne également l'apiculture à l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf.

Elle possède un rucher de 22 colonies, ruches Dadant Type transformées en Dadant Blatt, altitude 500 mètres, orienté sud-est. Le rucher, situé sur une ancienne décharge, est très bien aménagé, bien entretenu et garni de belles fleurs et plantes mellifères. Une belle salle permet de donner des cours et sert également d'abri au jury en cas d'orage ! Les colonies sont belles, équipées de reines de sélection fécondées en station B et FI. Le renouvellement des cadres se fait systématiquement. Le matériel d'extraction est en ordre. L'extraction se fait dans un beau carnotzet à Martigny.

A la deuxième visite, l'apicultrice nous a présenté une série de ruchettes bien peuplées et prêtes pour la montée en station. La récolte était bonne. Les colonies ont déjà été déplacées le printemps pour la pollinisation des arbres fruitiers, mais il n'y a pas eu de pastorale par la suite. La comptabilité est bien présentée. Les connaissances théoriques sont bonnes. Sa pratique apicole est également très bonne.

Le jury tient à la féliciter pour son engagement.

Résultat final : 10-10-9-9-9-9-9-9-9-10-9-10-10-9-10 = 141/150 points.
Obtient une médaille d'or.

Le président
Erwin Noirat

Le délégué de l'AD
Jean-Michel Genolet

Le secrétaire
Georges Morand

Deuxième catégorie : Jean-Louis Gabbud



Apiculteur depuis 1971, est secrétaire-caissier de la section d'Entremont. Après avoir fonctionné comme suppléant inspecteur, il est nommé inspecteur des ruchers en 2003 pour la section et fonctionne dans la vallée de Bagnes. Il est également responsable de la station A de Bonatchiesse et fournit les souches à mâles pour ladite station. Il possède un rucher de 21 colonies Dadant Blatt sis sur la commune de Bagnes, au Fregnolet, altitude 950 mètres, orienté sud-ouest. Le rucher est très bien entretenu et d'un accès facile. Un léger élagage de ses beaux arbres fruitiers permettrait à ses protégées de mieux apprécier le soleil levant. Les colonies sont fortes et les abeilles très douces. Attention à la nourriture après une série de froid ! Le renouvellement des cadres se fait normalement. Les ruches sont fabriquées par lui-même et parfaitement peintes. L'extraction se fait sur place dans un joli petit local propre et bien rangé. Le matériel est impeccable.

Lors de la deuxième visite, quelques colonies étaient en pastorale et cinq souches à mâles à Bonatchiesse. L'apiculteur nous a présenté un élevage bien réussi. Ses connaissances théoriques sont bonnes. La comptabilité pourrait être complétée.

En résumé, très bonne pratique apicole.

Résultat final : 10-10-9-9-8-10-10-9-9-10-10-10-8-9-9 = 140/150 points.
Obtient une médaille d'or.

Le président
Erwin Noirat

Le délégué de l'AD
Jean-Michel Genolet

Le secrétaire
Georges Morand

Deuxième catégorie : Marlyse Darbellay



Apicultrice depuis 1988, vient d'être élue inspectrice des ruchers en 2003. Elle fonctionne à la section de Martigny.

Elle possède un rucher de 21 colonies Dadant Blatt au Guerset – Elevage Lindivie, altitude 500 mètres, orienté nord-ouest. Les colonies sont placées sur cet emplacement pour la saison d'été, au retour de pollinisation des arbres fruitiers. Très beau rucher en bordure de forêt, d'un accès facile. Les ruches sont en très bon état. Le renouvellement des cadres se fait normalement. En raison d'une récente opération des deux mains, c'est son amie Corinne Gabioud qui est chargée du travail. De très belles colonies nous sont présentées. Corinne profite de marquer une reine de l'année. Les abeilles sont douces ; les reines sont fécondées en station B et FI et changées régulièrement.

A la deuxième visite, l'apicultrice nous a conduits dans la plaine du Rhône sur l'emplacement d'hiver, entouré d'arbres fruitiers, et mieux ensoleillé durant l'hiver. Elle nous présente des ruchettes peuplées et équipées de jeunes reines prêtes à monter en station B. Le matériel d'élevage est en ordre. La récolte est bonne. Le matériel d'extraction est impeccable. Le local d'extraction est le même que celui utilisé par Corinne. La comptabilité contient l'essentiel. Quelques fautes à la théorie, mais rien de grave. Très bonne pratique apicole. Egalement spécialiste des tortues et grande connaisseuse des insectes. Bravo !

Résultat final : 9-9-10-9-9-9-10-8-9-10-9-10-9-8-10 = 138/150 points.
Obtient une médaille d'or.

Le président
Erwin Noirat

Le délégué de l'AD
Jean-Michel Genolet

Le secrétaire
Georges Morand

Deuxième catégorie : Jean-Paul Viredaz



Apiculteur depuis 1978, est inspecteur des ruchers pour la section de Monthey.

Il possède un rucher de 26 colonies Dadant Blatt à Flambois-Vionnaz, altitude 412 mètres, orienté sud-ouest. Joli emplacement bien entretenu sur lequel une petite cabane permet de ranger son matériel. D'entrée, il nous avise que ses abeilles sont agressives et qu'il vaut mieux se protéger. Il récolte le pollen pour ses besoins personnels. Grand connaisseur, il nous énumère les grains de pollen récoltés la veille. Les cadres sont renouvelés normalement. Il nous présente des colonies assez irrégulières ; certaines très fortes, d'autres à la limite pour la hausse. Il avait raison de nous conseiller de nous équiper. Plus de sélection améliorerait certainement tout le rucher.

A la deuxième visite, il nous a présenté quelques ruchettes de retour de fécondation en station. Il nous a fait visiter ensuite, à Vionnaz, son magnifique local d'extraction, qui est d'une propreté exemplaire, de même que tout son matériel. La comptabilité est bien présentée. Ses connaissances théoriques et pratiques sont bonnes.

Il fait bon écouter Jean-Paul raconter la manière dont il conditionne son miel et conserve son pollen.

Résultat final : 10-10-9-7-8-8-9-8-10-10-10-10-10-9-9 = 137/150 points.
Obtient une médaille d'or.

Le président
Erwin Noirat

Le délégué de l'AD
Jean-Michel Genolet

Le secrétaire
Georges Morand

Deuxième catégorie: Paul Perraudin



Apiculteur depuis 2000, débutant en apiculture, s'est tout de suite mis au service de la société puisqu'il a suivi les cours de conseiller apicole avec succès en 2003 et fonctionne pour la section d'Entremont.

Il possède un rucher de 21 colonies Dadant Blatt à Montagnier, altitude 950 mètres, orienté sud-ouest. Le rucher est bien situé, très bien entretenu et bien fleuri. Malheureusement, l'accès laisse beaucoup à désirer. Un petit sentier pentu nous conduit à ce bel emplacement. Une apicultrice de la région possède également quelques ruches sur cet emplacement. Le renouvellement des rayons est en ordre. Les colonies sont belles. L'apiculteur est bien décidé à améliorer sa sélection en montant en station pour la fécondation de ses reines. Il doit cependant être plus calme lors des visites; avec les années ça viendra. Les annotations pourraient être plus complètes. Le laboratoire ainsi que le matériel d'extraction sont en ordre. Sa comptabilité mérite d'être complétée.

A la deuxième visite, Paul nous a présenté un élevage malheureusement mal réussi. Il doit parfaire ses connaissances en élevage; un excellent moniteur en élevage habite d'ailleurs près de chez lui. Ses connaissances théoriques sont bonnes, malgré le stress ressenti le soir des examens. Après quelques années d'expérience, il fera un excellent conseiller apicole.

Résultat final: 8-10-9-9-9-9-8-8-9-10-10-9-8-8-9 = 133/150 points.
Obtient une médaille d'argent.

Le président
Erwin Noirat

Le délégué de l'AD
Jean-Michel Genolet

Le secrétaire
Georges Morand